



DIGITAL & CREATIVE BUSINESS LAW

Post-confinement La sécurisation de la relation juridique à distance

Transition digitale

Signature électronique – Identification à distance –
Archivage

Avril 2020

NEXT avocats – www.next-law.fr – contact@next-law.fr – 01 75 43 86 23

Le constat

- Le confinement a souligné l'importance de pouvoir mettre en place des **relations juridiques fiables à distance**
- Consentement à distance, signature électronique, archivage électronique, preuve, identité, etc. le **contexte** juridique et technique de la **relation à distance** peut être **complexe**
- Des **questions juridiques** essentielles doivent être **traitées avant** d'engager un projet de dématérialisation de la relation





Les enjeux à traiter



1

- Identifier les contraintes et les risques de la relation à distance

2

- Evaluer les moyens d'identification du cocontractant

3

- Déterminer la forme électronique du contrat

4

- Recueillir le consentement en ligne

5

- Définir les moyens de conservation du contrat électronique



Identifier les contraintes et les risques de la relation à distance



1

- Quelles sont les contraintes légales sectorielles : Code de la conso. (vente à distance), Code monétaire et fin. (KYC/AML), Code des assurances, Code la mutualité, etc.

2

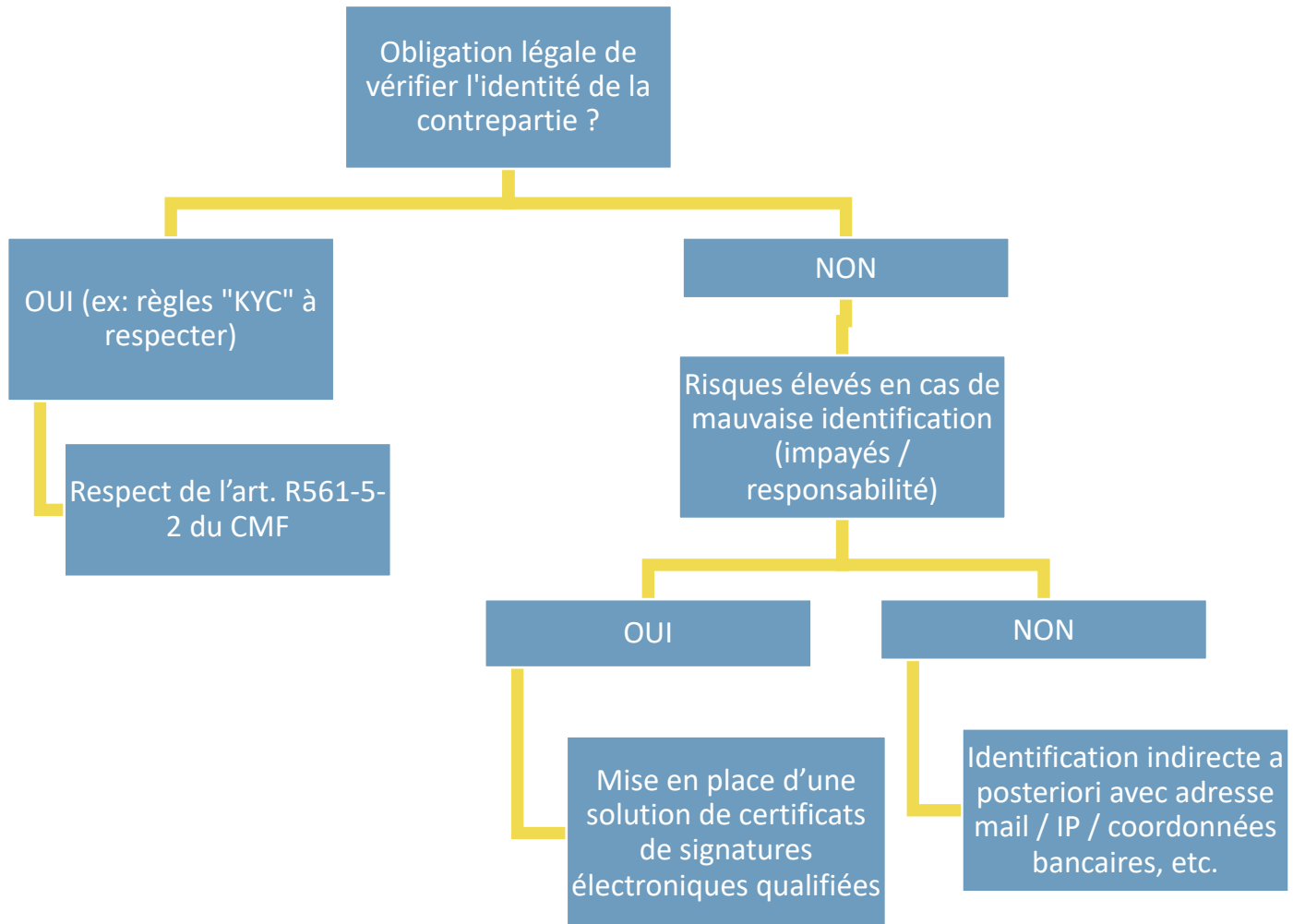
- Le flux d'informations et le flux documentaire existant avec la contrepartie : comment fonctionne-t-il? Comment le transposer à la relation dématérialisée?

3

- Quels sont les risques juridiques (impayés/responsabilité), comment vont-ils être impactés par la relation dématérialisée : augmentation / diminution / même niveau de risques ?

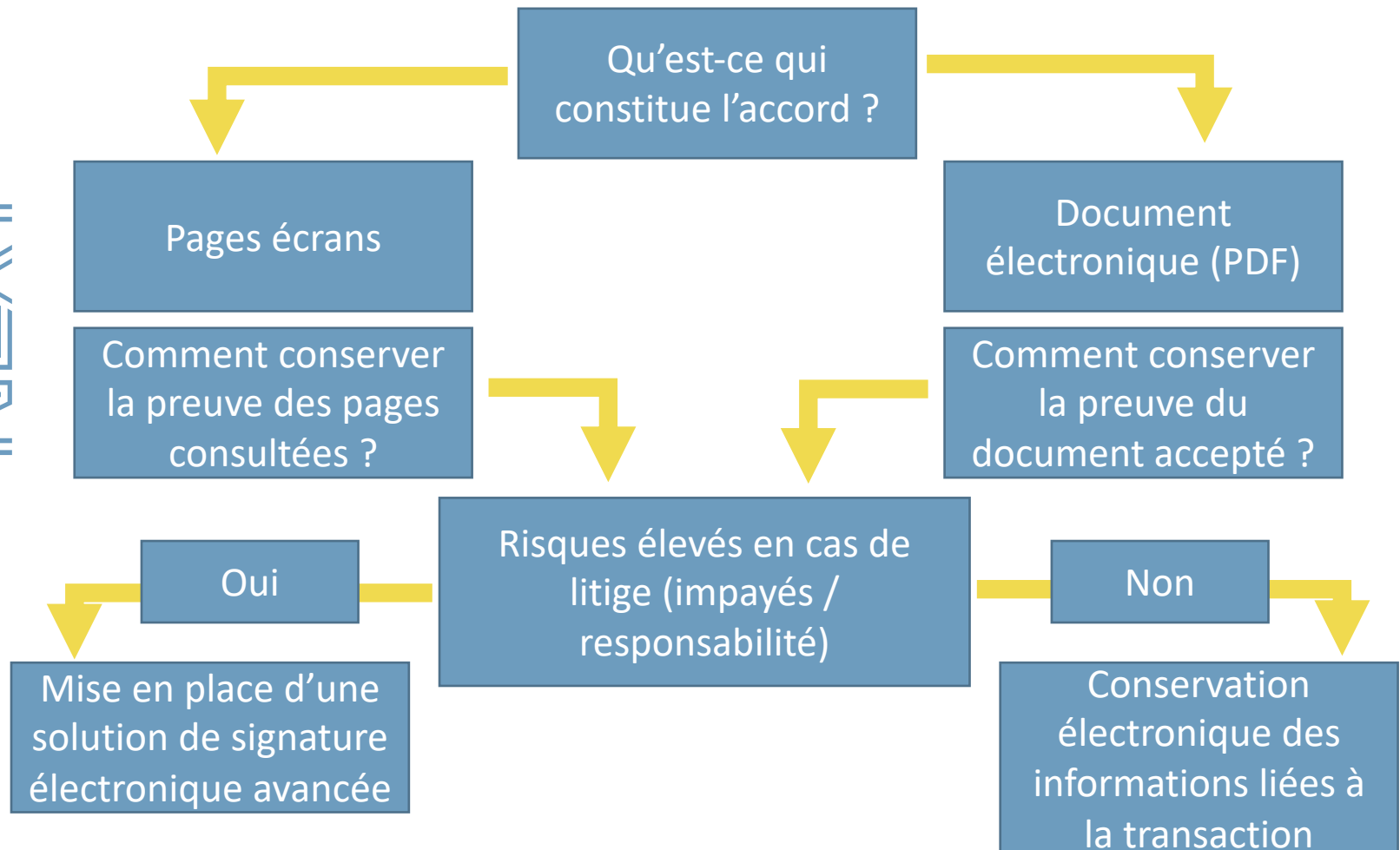


Identifier sa contrepartie en ligne : Pourquoi ? Comment ?



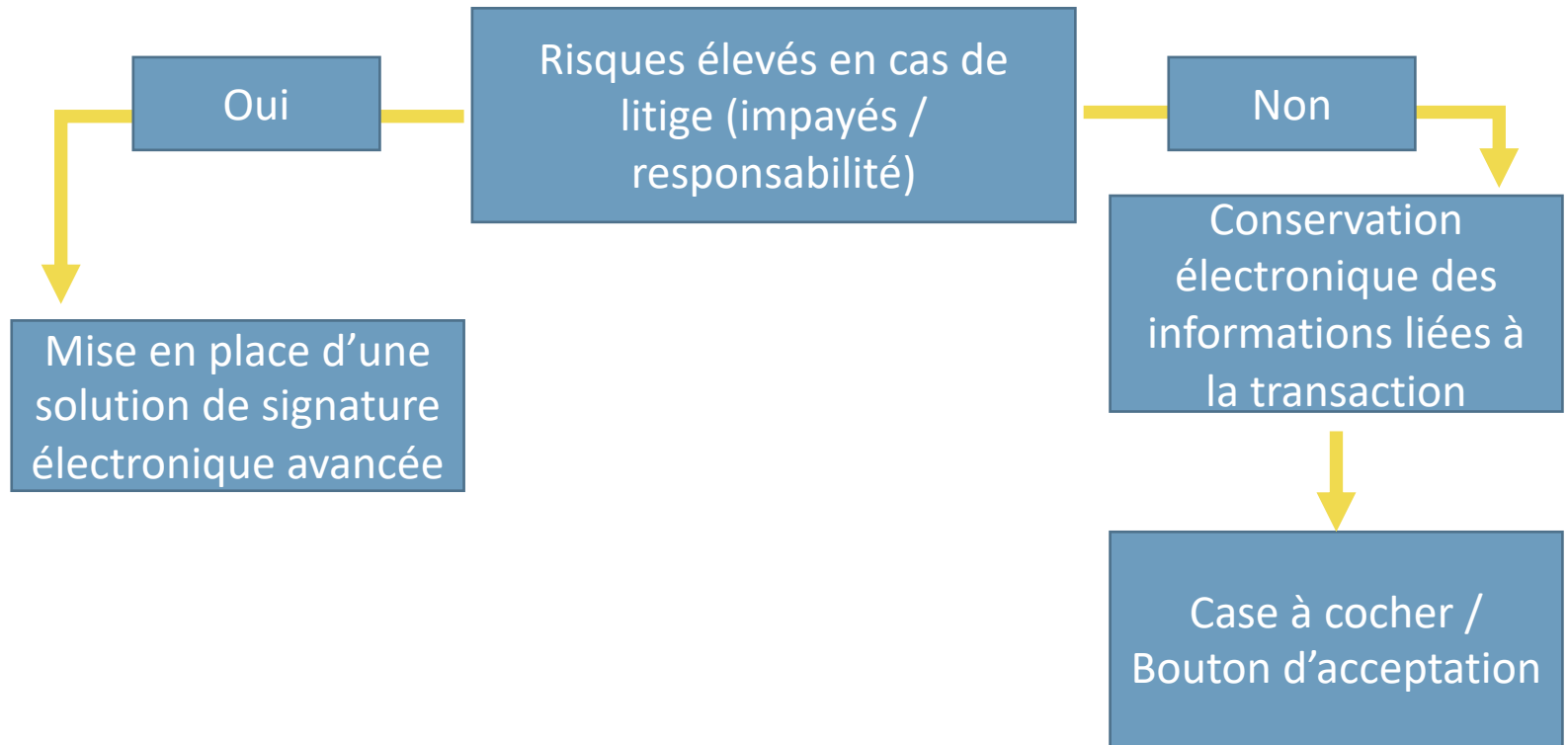


La formalisation de la relation en ligne : Pourquoi ? Comment ?



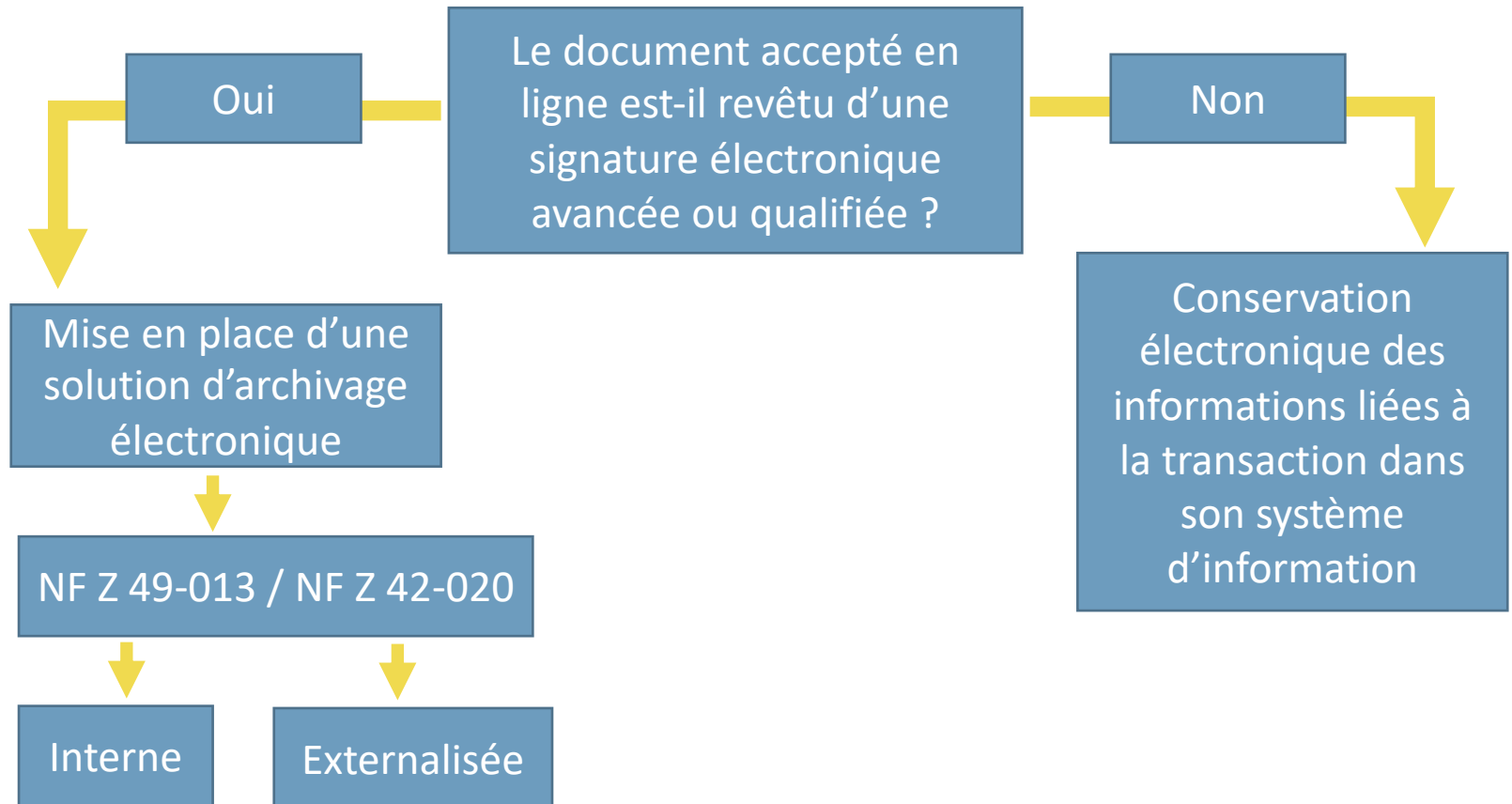


Le consentement en ligne. Comment ?





La conservation de l'accord électronique



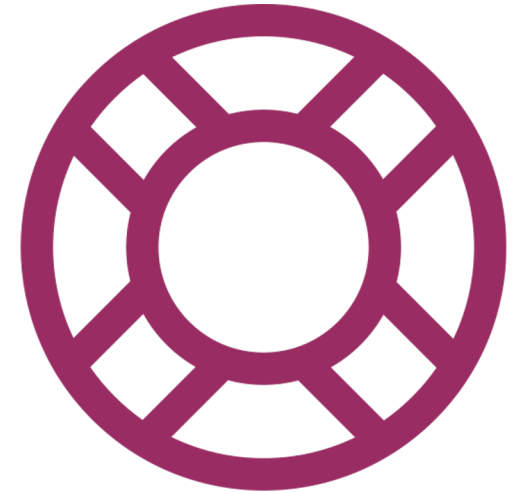
Vous ne savez pas faire ?

Vous ne voulez pas faire ?

Vous n'avez pas le temps de le faire ?

Personne ne veut le faire ?

- Nous savons le faire et nous pouvons vous aider





DIGITAL & CREATIVE BUSINESS LAW

INFORMATIQUE INTERNET RESEAUX SOCIAUX E-COMMERCE

DONNEES PERSONNELLES RGPD DATA PRIVACY

TRANSITION DIGITALE INNOVATION NUMERIQUE

CREATION SPECTACLES MUSIQUE DIVERTISSEMENT

contact@next-law.fr – www.next-law.fr – 01 75 43 86 23

Icon made by Freepik from www.flaticon.com

29 avril 2020

© NEXT avocats

10